



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 janvier 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 février 2004

**Aménagement de la Place du Roulage - Approbation du
Programme - Lancement de la consultation de Maîtrise d'Oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 janvier 2004

DELIBERATION D20040044

Voirie Circulation Sécurité Routière

**Aménagement de la Place du Roulage - Approbation du
Programme - Lancement de la consultation de Maîtrise d'Oeuvre**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Dans le cadre de notre politique de réaménagement du Centre Ville, plusieurs grands projets structurants sont en cours ou à venir. Il s'agit notamment de l'avenue de Paris (travaux en cours), de la place de la Brèche et de la place du Roulage. Ces trois opérations doivent être menées en cohérence sur le plan technique et fonctionnel, et en coordination quant à leur enchaînement dans le temps. S'agissant de la place du Roulage, l'essentiel des travaux devra être achevé avant le lancement de l'aménagement de la place de la Brèche prévu en mai 2005.

Il est donc nécessaire de lancer les études correspondantes. Une première réflexion avait été menée en 2002, avec la nomination d'un maître d'oeuvre et l'élaboration d'un premier avant-projet, qui fut présenté à la population riveraine et au Conseil de Quartier lors de plusieurs réunions publiques. Cette concertation, ainsi que la consultation de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, avaient mis en évidence la nécessité d'élargir le périmètre de l'opération, d'approfondir la réflexion sur les conditions de circulation et de stationnement en relation avec la place de la Brèche et d'accentuer l'importance du traitement architectural du projet.

C'est sur la base des éléments mis en avant lors de cette procédure de concertation et après avoir consulté Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France qu'un nouveau programme a été élaboré. Celui-ci a été présenté à la population lors d'une réunion publique le 15 janvier 2004.

Il est donc maintenant nécessaire de rechercher un nouveau maître d'oeuvre. L'enveloppe financière consacrée aux travaux étant de 1 500 000 € HT, le montant estimé des honoraires du maître d'oeuvre est inférieur à 230 000 € HT. La procédure dite "adaptée" par référence à l'article 28 du Code des Marchés Publics annexé au Décret du 7 janvier 2004 sera donc appliquée. Après publication d'un appel à candidatures, trois candidats seront sélectionnés sur la base de leurs références, compétences et moyens, par une commission composée des membres de la Commission d'Appel d'Offres, à laquelle seront associés Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur J.F. MILOU (dans le cadre de sa mission de coordination architecturale des projets périphériques à la place de la Brèche) et un représentant du C.A.U.E. Le titulaire sera ensuite désigné après négociation avec ces trois candidats.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de l'opération et l'enveloppe financière consacrée aux travaux
- autoriser le lancement de la consultation de maîtrise d'oeuvre

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	29
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)